



DECLARATION LIMINAIRE CDEN du 28 septembre 2015

Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs,

Ce premier CDEN de l'année a pour objet de dresser un bilan de la rentrée 2015 dans notre département. Or pour l'Unsa Education, il est tout simplement impossible de faire ce nécessaire travail de retour sans les constats d'effectifs de rentrée comme nous le faisons par le passé en novembre. Pour autant, nous pouvons d'ores et déjà constater que la rentrée 2015 n'a pas été à la hauteur de ce que nous attendions.

Si sur le papier, les moyens sont globalement en hausse, sur le terrain on est loin d'en ressentir les effets. Nous observons au contraire une forme de morosité et une dégradation des conditions de travail qui amènent un nombre croissant d'enseignants à saisir nos délégués du personnel, ou les élus CHS-CT, voire même à chercher des voies de reconversion ou pire à envisager la démission. Nous aurions tort de mépriser ces signaux.

Alors à l'Unsa Education, nous savons que les établissements en éducation prioritaire ont des besoins importants. Ils ont légitimement absorbé une grande partie des créations de postes. Et il y a bien eu des postes supplémentaires.

Mais pour les autres, ceux qu'on appelle le milieu ordinaire, les élèves sont toujours plus nombreux dans les classes. Vous avez d'ailleurs été amené, Monsieur le Directeur académique, à augmenter le seuil d'ouverture des classes au-delà de la barre symbolique des 30 en 6ème.

Les fermetures de classe se succèdent, malgré l'embellie annoncée.

Les IMP, qui rappelons-le, servent à financer toutes les missions des enseignants qui ne se font pas devant élèves, ont été allouées en nombre insuffisant.

D'une manière générale, elles ne sont pas parvenues à compenser les heures de laboratoire et de coordination des différentes disciplines. Les chefs d'établissement ont dû faire des choix.

De plus, la seconde vague d'Indemnités promise s'est perdue en chemin et a fait cruellement défaut aux établissements et en particulier aux référents. Tout comme la réserve académique qui devait revenir dans le département et qui s'est égarée dans les couloirs du Rectorat.

Avec la réforme du collège et les 4000 postes qui vont être créés pour la financer à la rentrée prochaine, nous pourrions espérer un léger mieux.

La possibilité de dédoubler des heures de cours, de co-animer des EPI, de renforcer l'accompagnement personnalisé nous apparaissent comme d'excellentes mesures.

Elles vont, selon nous, dans l'intérêt des élèves et des enseignants, même si cela ne sera probablement pas suffisant pour répondre à toutes les attentes. Comment pourrions-nous être contre le principe d'accorder « plus de temps et davantage de confiance » aux équipes pédagogiques ?

Plutôt que de nous inscrire dans le « non dogmatique » de principe, nous préférons tenter de contribuer à imaginer l'Ecole de demain en commençant par accepter les moyens supplémentaires.

Et cela ne signifie pas que nos exigences s'arrêteront là. Chaque avancée, chaque moyen gagné est pour nous une étape qui verra peu à peu s'améliorer la condition des enseignants dans leur établissement, dans leur école, et celle des élèves dans leur classe. C'est notre vision d'un syndicalisme utile et positif.

Concernant les mesures pour l'Ecole primaire qui vont être soumises à ce CDEN, il en va de même. Concernant les horaires des écoles du département, nous rappelons que si chaque commune doit pouvoir organiser librement en conseil d'Ecole ses heures d'ouverture et de fermeture, nous appelons de nos vœux une généralisation de semaines homogènes... Car ce qui

sous-tendait à l'origine cette réforme des rythmes, c'était l'idée que l'équilibre d'un enfant se construit dans la répétition de journées plus courtes mais surtout des journées qui se ressemblent. De ce point de vue, nous répétons que les week-ends de deux jours et demi sont une aberration... Sans parler des conséquences sur l'organisation des services des enseignants dont certains évoluent sur plusieurs écoles.

Qui plus est, cette harmonisation des horaires simplifierait singulièrement la tâche des services de la DSDEN qui pourrait alors se recentrer sur la gestion des ressources humaines.

Enfin, Monsieur le Directeur Académique, monsieur le Préfet, je voudrais vous parler de Luna, une petite fille qui est scolarisée dans une école du Gard depuis plus de deux ans.

Après une année de CP à l'école élémentaire Jean Moulin de Nîmes, Luna a su lire parfaitement. Mais pas seulement. Aux évaluations internes à l'école, elle a obtenu les 3èmes meilleurs résultats parmi les 29 élèves de sa classe. C'est d'autant plus remarquable que sa langue d'origine n'est pas le français. Luna est née et a vécu ses premières années en Albanie. Lorsqu'elle quitte son pays avec ses parents et son frère en 2013, ce pays est dans un état de déliquescence avancé et si le gouvernement de Sali Berisha a su ouvrir un grand nombre de chantiers, de routes et d'immeubles, du point de vue de la liberté, de la dignité, des droits des individus, le journal « Le Monde » fait état d'une chute dramatique.

Mais revenons à Luna, car au-delà de l'aspect géopolitique de cette actualité, c'est bien l'enfant dans sa dimension d'élève qui nous préoccupe en tant qu'enseignants. J'imagine que chacun des membres de ce CDEN ressent la même préoccupation en sa qualité de parent ou tout simplement d'être humain.

Il en a fallu à Luna des efforts pour obtenir ces résultats scolaires malgré ce contexte qui a conduit ses parents à fuir l'Albanie en mai 2013. Il faut dire que Luna n'a pas raté un jour de classe. Tout comme son petit frère Luis, en grande section de maternelle. Ses parents se sont montrés très présents également pour les accompagner dans leur scolarité. Sa maman s'est d'ailleurs inscrite au dispositif OEPRI et a suivi avec une grande assiduité également les ateliers socio-linguistiques.

Cette année, Luna a fait sa rentrée en classe de CE2. Luis de son côté est passé en CE1 et se montre également très bon lecteur. Tout comme sa sœur aînée, il a bénéficié des enseignements de l'unité UPEAA de l'école. Il ne parle pratiquement plus sa langue d'origine.

Mais malheureusement, à la différence des autres enfants de leurs classes, Luis et Luna ne savent pas s'ils vont finir l'année scolaire comme leurs camarades.

Cette famille s'est vue déboutée du droit d'asile par vos services de l'immigration monsieur le préfet et l'hébergement financé par le conseil général à titre humanitaire a été suspendu... Malgré les associations et les bénévoles qui ont tenté de prendre le relais, Luna et Luis dorment sur le trottoir avec d'autres familles devant le « 115 », la Croix-Rouge » depuis une semaine. En tout : 4 familles avec 3 bébés et 8 enfants scolarisés dans les écoles nîmoises (Jean Moulin, Pont de Justice, La Placette et Courbet). Une pétition a été lancée qui porte déjà plus 500 signatures et de la même manière, nous tentons de vous alerter monsieur le Préfet, monsieur le directeur académique sur le sort de ces enfants de nos écoles.

Pourquoi faut-il attendre que l'actualité soit marquée par une photo terrible prise sur la plage d'une station balnéaire turque pour prendre les bonnes décisions ?

A l'heure où nos responsables politiques semblent amorcer une prise de conscience pour que la France mette en œuvre les conditions d'accueil dignes d'un pays comme le nôtre, fondateur l'Union Européenne, nous vous demandons, à notre échelle départementale de réexaminer le cas de ces familles avec bienveillance.

Plus largement, dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons, pouvez-vous nous indiquer quelles dispositions ont été prises pour permettre la scolarisation de familles qui pourraient arriver dans le Gard pour fuir la guerre en Syrie ?

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Les délégués du personnel de l'Unsa Education du Gard.